

Les conseillers de l'ADIS sont là pour vous écouter et pour discuter avec vous :

- de vos problèmes et préoccupations,
- du soutien et de l'assistance disponibles,
- de recommandations vers d'autres services utiles.

Des interprètes sont disponibles gratuitement.

L'équipe de l'ADIS est formée de conseillers professionnels expérimentés et attentifs qui sont là pour vous aider. Les services disponibles sont les suivants :

- conseils par téléphone sur l'alcool et les drogues ;
- informations sur les effets de l'alcool et des drogues sur votre santé ;
- informations sur les services de traitement pour l'alcool et les drogues et sur l'assistance médicale disponible.



Appelez l'ADIS si vous avez besoin d'informations ou d'assistance.

**ADIS : 9442 5000 ou
1800 198 024**
(appel gratuit pour les zones rurales)

E-mail : adis@health.wa.gov.au

Web : www.dao.health.wa.gov.au

Adresse : ADIS, PO Box 126, Mt Lawley, WA 6929

Fax : 9442 5020

Service de traducteurs et d'interprètes : 131450

Service de relai national : 133677

(pour les personnes ayant des problèmes auditifs ou d'élocution).

SERVICE D'INFORMATION Sur L'Alcool Et Les Drogues

ALCOHOL AND DRUG INFORMATION SERVICE (ADIS)

**Êtes-vous préoccupé par
l'alcool ou les drogues ?**

**Ces substances se révèlent-elles
être un problème pour vous ?**

**Avez-vous besoin d'informations
et d'assistance ?**



Government of Western Australia
Drug and Alcohol Office

**Appelez le
9442 5000 ou le 1800 198 024**
(appel gratuit pour les zones rurales).

N'oubliez pas que lorsqu'on parle d'alcool et de drogues, il peut s'agir de nombreux types de drogues comme le cannabis, l'héroïne, les amphétamines (speed, ice), les médicaments disponibles sur ordonnance ou en pharmacie, le khat, le tabac et autres substances qui peuvent engendrer des problèmes.

Voici quelques questions qui peuvent vous aider à décider :

- Des membres de votre famille ou des amis se sont-ils déjà plaints de votre consommation d'alcool ou de drogues ?
- Consommez-vous de l'alcool ou des drogues dès le matin au lever ?
- Vous arrive-t-il de consommer de l'alcool ou des drogues pour vous permettre de tenir pendant la journée ?
- Avez-vous ou quelqu'un d'autre a-t-il déjà été blessé à cause d'alcool ou de drogues ?
- Cachez-vous de l'alcool ou des drogues à l'insu de votre famille ou de vos amis parce que vous êtes gêné, vous avez honte ou peur ?
- Votre consommation d'alcool ou de drogues affecte-t-elle d'autres aspects de votre vie, comme vos relations familiales, votre travail, vos amitiés, vos finances ou votre santé ?
- Vous est-il déjà arrivé de ne pas avoir assez d'argent pour acheter des choses dont vous avez besoin, comme de la nourriture ou payer vos factures, parce que vous avez dépensé cet argent pour de l'alcool ou des drogues ?
- Avez-vous déjà eu des problèmes avec la justice ou avec la police à cause d'alcool ou de drogues, par exemple pour conduite en état d'ivresse, atteinte à l'ordre public ou des poursuites liées à la possession de drogues ?

Si la réponse à l'une de ces questions est oui, vous devriez en parler à quelqu'un.

Pour obtenir de l'aide, il suffit d'appeler.

Si vous voulez parler à quelqu'un et en savoir plus sur l'aide disponible, vous pouvez appeler le service d'information sur l'alcool et les drogues *Alcohol and Drug Information Service (ADIS)*.

Ce service est gratuit, confidentiel et disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Personne n'a besoin de savoir que vous avez appelé pour demander des conseils, de l'aide ou du soutien. **Les informations que vous communiquerez ne seront transmises à personne, pas même à la police.**

